

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?1923-L-avenement-de-la-mixite-dans>



1923 L'avènement de la mixité dans une école de hameau

- HISTOIRE(s) - Autres ... -



Date de mise en ligne : lundi 8 janvier 2007

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

1923. Dans une petite école, près de Bénodet, l'instituteur a osé regrouper filles et garçons sur la même cour de récréation...

Lettre au Préfet

Protestations des Pères et Mères de Famille de Bénodet contre la situation faite à leurs enfants par l'instituteur de Perguet.

Bénodet

22 et 23 novembre 1923

Au hameau de Perguet, en Bénodet, il est une école mixte en laquelle tous les élèves garçons et filles sont contraints par leur instituteur à prendre leur récréation ensemble et en même temps dans une seule et même cour, et cela par la défense faite par lui aux filles d'accéder pour leurs jeux à la cour qui dans l'esprit de tous et jusqu'à présent leur a toujours été destinée à cette fin.

Cette école étant dotée de deux cours parfaitement séparées dont l'une était jusqu'à l'arrivée de l'instituteur actuel exclusivement réservée aux garçons et l'autre aux filles, nous soussignés Pères et Mères des élèves qui fréquentent cette école, justement alarmés des dangers auxquels se trouvent exposées la santé morale et la bonne éducation de nos enfants par le fait pour eux d'être ainsi mêlés pour leurs jeux dans une seule et même cour, et en cas de mauvais temps dans un seul et même préau, protestons énergiquement contre cette situation anormale et illégale faite à nos enfants par leur instituteur et demandons instamment le retour à l'ancien état des choses, les garçons exclusivement dans l'une des cours, les filles exclusivement dans l'autre.

Signatures

Le Préfet transmet le courrier à l'Inspecteur d'Académie.

L'I.A. lui répond :

" Cette pétition est vraisemblablement inspirée par le clergé... L'instituteur est obligé de réunir les enfants des deux sexes dans la même cour (où d'ailleurs ils jouent par groupes séparés), parce qu'il lui serait *matériellement* impossible de surveiller les deux cours. C'est là un fait, la volonté du maître n'y est pour rien. S'il procédait autrement, il engagerait gravement sa responsabilité (civile) en cas d'accident."

Commentaires :

Selon un vieux bénodetois, certains en parlent encore comme "un coup" du curé

Qu'il est difficile, en 1923, pour un Inspecteur d'Académie d'affronter la question de la mixité de face !

Source : AD29